



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 21 DECEMBRE 2012

PRESENTS :

Ardon : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE

La Ferté Saint-Aubin : M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Martine BORG, M. Claude HOARAU, Mme Monique BOUET (arrivée au point 2.1), M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Xavier DESCHAMPS, Mme Monique GUYOT, M. Hervé NIEUVIARTS

Ménéstreau-en-Villette : M. Bertrand DAUDIN, M. Denis TREMAULT

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Eric LEMBO remplacé par M. Bertrand DAUDIN, M. Michel POUGET remplacé par Mme Monique GUYOT, Mme Monique BOUET (points 1.1 et 1.2), M. Marc BRYNHOLE remplacé par M. Claude HOARAU, Mme Manuela CHARTIER remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, M. Laurent MULOT, Mme Marie-Annick VATZ

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 14 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

1 – DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1 Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition des données numériques relatives à la représentation des ouvrages électriques dans le cadre du SIG

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition des données numériques relatives à la représentation des ouvrages électriques dans le cadre du SIG.

1.2 Délibération fixant le montant des attributions de compensation de la taxe professionnelle à reverser en 2013 aux communes membres

Vote favorable à l'unanimité.

COMMUNES	Attributions positives	Attributions négatives	Périodicité de versement
ARDON	295 945,93 €		Mensuelle 1/12 ^{ème}
LA FERTE SAINT AUBIN	2 093 242,13 €		Mensuelle 1/12 ^{ème}
LIGNY LE RIBAUT		40 175,94 €	Annuelle
MARCILLY EN VILLETTE	20 159,41 €		Mensuelle 1/12 ^{ème}
MENESTREAU EN VILLETTE		31 897,21 €	Annuelle
SENNELY		13 571,83 €	Annuelle
TOTAL	2 409 347,47 €	85 644,98 €	

2 – FINANCES et MARCHES PUBLICS

2.1. Délibération vote du BP 2012 du budget annexe Prestations de Services

Vote favorable à l'unanimité pour :

- **ADOPTER** la section de fonctionnement du Budget Primitif 2012 du budget annexe Prestations de Services qui s'équilibre à la somme de 278.20€.
- **ADOPTER** la section d'investissement du Budget Primitif 2012 du budget annexe Prestations de Services qui s'équilibre à la somme de 0 €.

2.2. Délibération adoptant la décision modificative n°5 du budget principal de la communauté de communes

Vote favorable à l'unanimité

2.3. Délibération adoptant la décision modificative n°2 du budget annexe du SPANC

Vote favorable à l'unanimité

2.4 Adoption des tarifs des services communautaires 2013 – budget principal

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les nouveaux tarifs communautaires 2013 qui seront mis en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 2013. Portage des repas facturés aux personnes âgées : tarif par repas en euros TTC : 6,10 €.

2.5 Adoption des tarifs des services communautaires 2013 – budget annexe du SPANC

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les nouveaux tarifs 2013 du SPANC qui seront mis en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 2013.

2.6 Fixation de la durée d'amortissement comptable des immobilisations de faibles valeurs et modification de durée d'amortissement des immobilisations.

Vote favorable à l'unanimité pour adopter cette proposition d'amortissement complémentaire.

CATEGORIE	DUREE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	2 ans
Subventions d'équipement versées	1 an
Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires privés	1 an
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Voitures	5 ans
Camions et véhicules industriels	7 ans
Mobiliers	10 ans
Matériels de bureau électrique ou électronique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Coffre-fort	20 ans
Installation et appareils de chauffage / climatisation	15 ans
Matériels classiques	8 ans
Appareils de levage, ascenseurs	20 ans
Equipements de garage et ateliers	10 ans
Equipements de cuisines	10 ans
Equipements sportifs	10 ans
Installations de voirie	15 ans
Plantations	15 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
Bâtiments légers, abris	10 ans
Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 ans
Immobilisations de faible valeur (< 500€)	1 an

3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1.1 : Zone d'activités de Mérignan – La Ferte Saint Aubin - cession d'un terrain à l'entreprise Lantana CG Environnement

Vote favorable à l'unanimité pour céder à SCI Lantana Immobilier Mérignan, une parcelle de terrain de 8 959 m² au prix de 12€ le m².

3.1.2 : Délibération autorisant M. de GERMAY, Président Directeur Général de la SAS Lantana CG Environnement à déposer une demande d'autorisation de construire sur la parcelle BN 678

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser M. de GERMAY, Président Directeur Général de la SAS Lantana CG Environnement à déposer une demande d'autorisation de construire sur la parcelle BN 678.

4 – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

4-1 Délibération définissant un taux de promotion pour un avancement à l'échelon spécial (hors filière technique)

Vote favorable à l'unanimité pour fixer à compter du 1^{er} janvier 2013, les taux d'avancement à l'échelon spécial, à 100 % pour toutes les filières relevant de la catégorie C à l'exception de la filière technique.

4-2 Délibération pour la protection sociale complémentaire des agents communautaires : Mandat au Centre de Gestion pour la procédure de passation d'une éventuelle convention de participation

Vote favorable à l'unanimité pour se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation au titre du risque santé *et* du risque prévoyance que le Centre de Gestion du Loiret va engager.

4-3 Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer une convention de mise à disposition d'un éducateur chef de Jeunes enfants auprès de la ville de La Ferté Saint-Aubin – direction de l'Education

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

5- QUESTIONS DIVERSES

POINT SUPPLEMENTAIRE

2.7 – Autorisation budgétaire spéciale

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à ouvrir les crédits d'investissement sur l'exercice 2013.

Compte	Libellé	Crédits ouverts
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences	500,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	1.000,00 €
2184	Mobilier	600,00 €
2188	Autres immobilisations incorporelles	1.000,00 €
2313	Immobilisations en cours : construction	40.000,00 €

La Ferté Saint-Aubin, le 26 décembre 2012

Le Président,
Xavier DESCHAMPS

